

CONSEIL DE PROMOTION DES INSPECTEURS STAGIAIRES

14 avril 2015 à CLERMONT-FERRAND

16 AVRIL 2015

**FO
DGFIP**

Le 14 avril 2015, vos représentants **F.O.-DGFIP** ont assisté au second conseil de promotion de notre scolarité 2014-2015 sous la présidence de M. Jean-Michel BLANCHARD, futur directeur de la formation initiale.

Dans notre déclaration liminaire, nous avons rappelé les difficultés rencontrées par les stagiaires et exprimé leur attentes :

- ▶ Un délai de séjour débutant à la date de titularisation et d'affectation dans le département, soit le 1^{er} septembre 2015.
- ▶ Des indemnités couvrant l'intégralité des frais engagés par les stagiaires.
- ▶ Un apprentissage des applications informatiques dès l'année de formation à l'ENFiP, sans attendre le stage premier métier.
- ▶ Une 3^{ème} demi-journée libérée par semaine.
- ▶ Des évaluations qui ne se bornent pas à une simple récitation du cours, mais qui jugent plutôt de la compréhension globale de chaque matière par les stagiaires.
- ▶ Un système de contrôle continu, plutôt que des évaluations ponctuelles.
- ▶ Des informations concernant l'oral collectif et le stage d'approfondissement.

▶ Une amélioration et une simplification de certains cours.

▶ Un accès facilité au soutien.

M. BLANCHARD s'est avoué incompetent pour répondre à plusieurs de nos questions d'ordre général (délai de séjour, indemnités) mais s'est engagé à transmettre nos revendications à la Direction Générale.

Par ailleurs, n'ayant pas encore réellement pris ses fonctions, il n'a pas répondu à la plupart de nos autres remarques et interrogations, mais s'est engagé à y répondre prochainement.

APPLICATIONS INFORMATIQUES

Concernant les applications informatiques, l'administration a expliqué que par manque de moyen, les bases écoles étaient obsolètes ou inutilisables.

Pour **F.O.-DGFIP**, il est anormal que les stagiaires doivent attendre 1 an avant de voir les applications qui seront leur quotidien par la suite.

On peut donc en conclure que, même lors du stage premier métier, certains stagiaires ne bénéficieront pas d'enseignement correct sur les applications informatiques, et se retrouveront par conséquent livrés à eux-mêmes en poste...

CONTENU DES COURS

L'administration a été interpellée sur le contenu de certains cours, notamment en GPE, qui sont apparus comme trop denses, trop complexes, ou mal formulés.

La responsable des enseignements de GP de Noisiel nous a affirmé qu'un travail était en cours sur les enseignements de GPE pour y ajouter des schémas et des synthèses de partie de cours afin de rendre les supports et les cours plus abordables.

Concernant la fiscalité, beaucoup de stagiaires regrettent de ne pas travailler davantage avec la documentation (et surtout le CGI) lors des exercices faits en cours. Là aussi, il nous a été dit que les promotions suivantes travailleraient plus avec BOFiP (et avec la documentation en ligne en général).

Il a été demandé à l'ENFiP de fournir plus d'exercices autocorrigés pour chaque cours, pour les stagiaires souhaitant se perfectionner ou travailler certaines séances qui leur poseraient des problèmes.

L'administration a jugé qu'il y en avait suffisamment. Concernant le problème des fascicules où la place pour répondre aux questions se réduit d'année en année, l'administration a éludé la question.

F.O.-DGFIP dénonce le fait que l'ENFiP mettent les stagiaires sous pression pour des évaluations difficiles en leur demandant de travailler toujours plus, mais ne donne pas les moyens aux stagiaires, qui fournissent déjà beaucoup d'effort, de travailler dans de bonnes conditions.

EVALUATIONS

A propos des évaluations des acquis, nous avons réaffirmé la nécessité de faire des épreuves plus en phase avec les objectifs d'une formation professionnelle, et donc éviter les récitations de cours et le bachotage.

De plus, nous avons souligné la difficulté des évaluations, notamment du 2^{ème} écrit. La responsable des enseignements GP considère que TOUT ce qui est présent sur les plaquettes doit nécessairement être connu PARFAITEMENT des stagiaires.

En revanche, M. BLANCHARD a nuancé ces propos : pour lui, dans le cadre d'une formation professionnelle, l'important reste d'acquérir les fondamentaux.

Sur l'hypothèse d'une refonte du système d'évaluation tirant davantage sur du contrôle continu, M BLANCHARD a affirmé ne pas être fermé à toute discussion sur le sujet.

Toutefois, il a réaffirmé la nécessité pour lui d'intégrer pleinement ses fonctions et d'avoir le temps d'étudier la question de son côté.

COMMUNICATION DES NOTES

Sur le sujet du délai entre les écrits et la réception des notes, l'administration a affirmé qu'elle faisait son maximum, et qu'il lui était impossible d'aller plus vite.

SOUTIEN

Lorsque nous avons interpellé l'administration sur le fait que certaines personnes s'étaient vu refuser l'accès à des cours de soutien, il nous a été expliqué que le choix reposait sur 2 critères :

- ▶ les notes aux évaluations.
- ▶ l'avis des formateurs.

Un formateur de Noisiel a affirmé que des cours de soutien supplémentaires étaient proposés à l'initiative des enseignants. Toutefois, à Clermont-Ferrand, des consignes ont été données aux chargés d'enseignement afin d'interdire ce type de soutien. Il y a là une différence de traitement entre les 2 écoles.

Pour **F.O.-DGFIP**, il serait préférable que davantage de soutien soit proposé aux stagiaires de façon plus encadrée.

ORAL INDIVIDUEL

Il a été demandé à l'administration que soit fournies rapidement aux stagiaires les dates de passage à l'oral individuel.

Elle s'est engagée à nous fournir les créneaux de passage dès vendredi (17/04/2015).

STAGE D'APPROFONDISSEMENT

Avant la tenue du conseil de promotion, nous avons reçu le planning concernant le stage d'approfondissement. Il apparaît que le recensement commence le 04/05/2015 et que les stagiaires obtiendront leur ordre de mission le 05/06/2015.

Nous avons contesté ce planning en rappelant que le délai entre la réponse obtenue par le stagiaire et le début du stage était beaucoup trop court.

L'administration a répondu que le recensement commençait le jour de la sortie du projet afin que les stagiaires choisissent la structure qui correspond à leur affectation.

La direction a aussi signalé la possibilité d'effectuer son stage dans le département de son choix et qu'il était fortement apprécié par les directions, et par les stagiaires de le réaliser dans son département d'affectation.

ATTRIBUTION DES FILIÈRES

Interpellé sur l'attribution tardive des filières (fin décembre), et le fait qu'une quinzaine de stagiaire n'avait pas obtenu la filière désirée (ce qui est peu au regard de la précision toute relative du besoin en effectif dans chaque filière : un effort pour ces personnes aurait pu être consenti...), M. Blanchard a précisé que la répartition entre les 2 filières était effectuée par la Direction Générale, et qu'il ne pouvait pas influencer sur le délai ni sur le nombre.

L'administration s'est engagée à fournir aux organisations syndicales les résultats détaillés des évaluations de la scolarité par les stagiaires. En effet, les résultats de l'évaluation de la carrière que nous a fourni l'administration à l'occasion de ce conseil de promotion n'étaient pas suffisamment détaillés pour en permettre une bonne analyse.

ACCÈS WIFI

Concernant l'ARENFiP, au sujet du WiFi dans les chambres des Gourlettes, rien n'est prévu d'ici la fin de la scolarité, le directeur de l'ENFiP Clermont nous

a indiqué qu'il était peu probable qu'une connexion WiFi soit mise à disposition dans les chambres à plus long terme. Il a précisé que la plupart des stagiaires disposent maintenant de box internet, ou peuvent s'arranger avec leur voisins qui en aurait une, pour partager la connexion.

COMPLEXE SPORTIF DES CÉZEAUX

Le sujet du complexe sportif des Cézeaux à Clermont-Ferrand a aussi été évoqué. L'Etat, propriétaire, souhaite le vendre.

Toutefois, le directeur de l'ENFiP Clermont-Ferrand a précisé que les stagiaires auraient toujours accès à des installations sportives.

ALS

Concernant l'ALS, la direction de Noisiel a indiqué que la literie était en cours de remplacement. Une cinquantaine de lits seront remplacés.

Le directeur de Noisiel a aussi affirmé que des réflexions seraient engagées sur le problème des horaires de début de cours (un roulement des groupes chaque semaine serait envisagé par exemple ...).

HORAIRES DU VENDREDI

De même les horaires du vendredi pourrait être stabilisés pour tous, afin de permettre à ceux qui vont en province le week-end de prévoir à l'avance leur trajet, et de pas finir les cours trop tard.

RETROUVEZ LES INFORMATIONS



SUR LE SITE DES STAGIAIRES

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/ABC/>



**N'hésitez pas à adresser vos informations,
vos difficultés ou vos suggestions
à vos représentants en Conseil de promotion :**

**Philippe LUCAND, Clermont Ferrand
Élodie MUNIER, Noisiel**

ou par courriel à

contact@fo-dgfp.fr

**ou par l'intermédiaire de vos contacts
dans les établissements :**

CLERMONT FERRAND

pascaline.kerhoas@dgfp.finances.gouv.fr
Permanente F.O.-DGFIP
ENFIP Clermont

justine.korkut@dgfp.finances.gouv.fr

NOISIEL

catherine.boulet@fo-dgfp.fr
Secrétaire Générale adjointe
chargée de la catégorie A

RETROUVEZ



SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



<https://www.facebook.com/fodgfp>

[@fodgfp](https://twitter.com/fodgfp)

**BULLETIN
D'ADHESION**



NOM : PRÉNOM :

N° DGI ou N° AGORA : ADRESSE MÈL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %

AFFECTATION :
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu